

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général ; Cathy **MONCASSIN-PRIME**, Vice-Présidente ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente ; Éric **JACOTE**, Vice-Président ; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président ; Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière ; Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives ; Magali **DELLA SCHIAVA**, Assistante du Président ; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ; Christophe **MANIN**, Directeur technique national ; Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire.

Membres excusés : Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président.

Invités excusés : Marc **MADIOT**, Président de la LNC ; Fabien **RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information.

Ordre du jour

I.	OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT	3
II.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2019.....	3
III.	VIE FÉDÉRALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES.....	3
	1. Résultats sportifs.....	3
	2. Événements.....	3
	3. UCI et international	3
	4. Ministères/Agence	4
	5. Activités fédérales	4
	6. Statistiques arrêtées au 30 septembre 2019	5
	7. Point sur le Comité régional de Guadeloupe	6
	8. Réunions fédérales.....	6
	9. AG des Comités régionaux	6
	10. Point RH.....	6
IV.	PROPOSITIONS DES COMMISSIONS	7
	1. Commission BMX.....	7
	2. Commission Cyclisme Pour Tous.....	7
	3. Commission Piste	11
V.	INTERVENTIONS DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ET DU MÉDECIN COORDONNATEUR DE LA MÉDECINE RÉGLEMENTAIRE	12
	1. Directeur technique national	12
	2. Médecin coordonnateur de la médecine réglementaire	13
VI.	POINT FINANCIER	14
	1. Commission des finances	14
	2. Budget 2019	14
	3. Préparation du budget 2020	15
	4. Situation des créances des différents comités régionaux.....	17
VII.	CONGRES FEDERAL ET ASSISES.....	18
VIII.	REVUE DE PROJETS	19
IX.	ÉPREUVES OFFICIELLES.....	19
X.	QUESTIONS DIVERSES.....	21
	ANNEXES.....	23

I. OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Exécutif. En préambule, il transmet ses vœux de prompt rétablissement à Raymond POULIDOR, suite à son hospitalisation.

Le Bureau Exécutif adresse également son soutien à Pauline FERRAND-PREVOST, récemment blessée lors d'une épreuve VTT.

II. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2019

Sous réserve de la prise en compte des modifications actées en séance, le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 12 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

III. VIE FÉDÉRALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES

1. Résultats sportifs

Le Président regrette tout d'abord que les Championnats du monde sur route n'aient pas permis à l'équipe de France de briller. Toutefois, l'état d'esprit de cette formation tricolore s'est révélé exemplaire.

Par ailleurs, ces épreuves ont révélé la nécessité de déclencher un plan d'action spécifique sur le cyclisme féminin. Enfin, un autre grand point de faiblesse des coureurs et coureuses française concerne le contre-la-montre.

2. Événements

Le Président félicite les organisateurs d'événements nationaux et internationaux ayant eu lieu sur le territoire depuis le précédent Bureau Exécutif. Il s'agit en particulier de saluer l'organisation du Championnat de France des Comités d'outre-mer par le Comité régional de Guyane. Il est toutefois regrettable que la zone Pacifique n'ait pu participer à cet événement, en raison essentiellement du coût des billets d'avion.

3. UCI et international

Le Président rappelle que le Congrès de l'UCI s'est tenu le 27 septembre 2019. Tout d'abord, le plan de féminisation de l'UCI, relayé par les fédérations continentales, implique que dans toutes les élections des instances internationales, soit appliqué le quota de 25 % de femmes. À partir de 2024, il conviendra d'assurer l'égalité du nombre d'athlètes femmes et hommes aux Jeux olympiques.

S'agissant de lutte contre le dopage, le Congrès a permis de rappeler les objectifs de l'UCI. Il faut noter que la position de l'UCI n'a pas été suivie par l'AMA s'agissant du tramadol et des corticoïdes.

Concernant l'e-cycling, l'UCI a annoncé la probable tenue d'un Championnat du monde dès 2020 avec Zwift comme fournisseur officiel. Il s'appuierait sur un circuit d'épreuves nationales ou continentales qualificatives. La FFC observe que ce Championnat du monde serait directement conditionné par les règles du jeu de Zwift.

Ainsi, la Fédération sera particulièrement vigilante au règlement qui sera produit par l'UCI.

Par ailleurs, le Président indique que l'UCI lance une campagne « Ride and Smile », dont l'objectif est la promotion du vélo au sens large. Dans ce cadre, un forum « Bike City » se tiendra à Paris au mois de novembre 2019. En prélude, un label « City Bike » a été remis à la ville de Paris.

Le Président aborde en outre la question de la réforme du cyclisme sur piste, qui prévoit un passage à trois « coupes du monde », qui n'intégreraient plus que les disciplines olympiques. Il est aussi prévu la création d'un circuit d'hiver, appuyé sur un partenaire privé, ouvert à un nombre restreint d'athlètes. Ce circuit ne comprendrait que des épreuves (sprint et endurance) courtes et simples (moins de 2 heures au total par compétition).

Yannick POUHEY craint que cette réforme génère une certaine confusion au sein du calendrier de la piste. Il conviendra aussi pour la FFC de prendre en compte la contrainte liée aux Championnats de France. La période qui s'ouvre se révélera donc assez complexe.

Le Président ajoute que l'UCI a mis en place un groupe de travail sur les commotions cérébrales, avec l'idée de rédiger un guide de la conduite à tenir sur le terrain.

Enfin, le Congrès de l'UCI a également officialisé l'attribution des Championnats du monde Piste (Saint-Quentin-en-Yvelines) et BMX 2022 (Nantes) à la FFC. Tony ESTANGUET a d'ailleurs adressé à la Fédération un courrier de félicitations.

4. Ministères/Agence

Le Président relate une récente rencontre avec 28 fédérations et le CNOSF sur le sujet du transfert du CNDS vers l'ANS. Les procédures ne sont pas encore finalisées du côté de l'Agence, qui est en cours de structuration. Deux interrogations majeures subsistent. La première est relative au futur budget du ministère des Sports. La seconde grande incertitude concerne les bases de mise en concurrence des fédérations les unes par rapport aux autres. Il est en effet complexe de mesurer la qualité du travail d'une fédération par rapport à une autre.

5. Activités fédérales

Le Président relate une récente rencontre avec l'Association des Maires de France, afin que la Fédération mette en avant ses produits liés au « plan vélo ».

Une réunion importante s'est en outre tenue avec les autres Présidents des fédérations concernées par le sujet des ligues professionnelles. Un projet de loi est en préparation sur cette question. Les conditions de délégation de nouvelles activités aux ligues restent toutefois assez floues.

Christophe LAVERGNE ajoute que le changement à venir dans le rapport de force pourrait déclencher de grandes batailles politiques pour certaines grandes fédérations.

Le Président fait également état de la récente inauguration du Pôle France Ultramarin de Hyères, en présence des collectivités territoriales et des partenaires investis dans le projet.

Yannick POUHEY rappelle que la réunion des personnels administratifs des Comités régionaux s'est tenue les 18 et 19 septembre 2019 au siège fédéral. Cette édition 2019 a revêtu une grande importance, avec notamment l'intervention de Fabien RAFFOUX.

Les différents intervenants avaient bien préparé leurs prises de parole afin de répondre précisément aux personnels administratifs. Il faut se réjouir du fait que ces rendez-vous accueillent de plus en plus de personnels. Pour la première fois, cet événement s'est tenu sur deux journées complètes. Il faut garder à l'esprit que le processus de digitalisation suscite certaines craintes pour les acteurs de terrain. La FFC doit donc se montrer extrêmement vigilante sur la notion d'accompagnement dans la mise en œuvre des réformes.

Le Président confirme l'existence d'une difficulté de certains clubs à suivre le processus de digitalisation. Ainsi, Fabien RAFFOUX sera sollicité dès le 14 octobre 2019 pour accompagner plus étroitement les personnels. Il convient de susciter l'adhésion autour de la démarche de digitalisation, en multipliant les actions d'accompagnement et de simplification.

Par ailleurs, le Président relate une récente rencontre enthousiasmante avec les athlètes du FreeStyle Park et du Flat.

De plus, en marge du Congrès de l'UCI, le Président s'est entretenu avec Yann LE MOENNER sur les sujets de développement économique qui pourraient être communs entre la FFC et ASO.

Le Président fait aussi état de sa récente visite aux Antilles. Les Comités ultramarins se sont pleinement mobilisés afin que cette tournée se révèle pleinement utile. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec le monde fédéral et les institutions. Michel CALLOT remercie Jean-Yves THIVER et les Comités des Antilles pour l'organisation des Championnats de France des Comités d'outre-mer.

De plus, le Président évoque un récent déjeuner avec le délégué interministériel à la sécurité routière. Malheureusement, la proportion de cyclistes tués sur les routes s'est accrue en 2018.

Gilles DA COSTA note l'existence d'enjeux en matière de protection des systèmes fédéraux. Ces derniers s'appuient sur un certain nombre de prérogatives. Pour autant, la tendance française et européenne actuelle est à la déréglementation, d'où certaines interrogations.

6. Statistiques arrêtées au 30 septembre 2019

Yannick POUHEY indique que 112 948 licenciés sont comptabilisés au 30 septembre 2019, ce qui représente une baisse de 2 970 licenciés (-2,56 %) par rapport à septembre 2018. Près de 4200 licenciés ont été perdus entre septembre 2017 et septembre 2019. Sur l'ensemble de l'année 2019, seuls deux Comités régionaux sont en hausse : Auvergne Rhône-Alpes et la Nouvelle-Calédonie. Le Grand Est et la Nouvelle Aquitaine sont caractérisés par des chutes significatives (plus de 5 %). En outre, 2 874 licenciés hommes ont été perdus (-2,8 %), ainsi que 96 femmes (-0,8 %). Par discipline, l'évolution est la suivante ;

- Route, piste et cyclo-cross : -3,77 % ;
- VTT : -1,15 % ;
- BMX : -0,71 % ;
- Autres : -2,56 %.

De plus, toutes les catégories séniors en compétition sont en baisse, sans exception. Les licences Pass'Cyclisme Open, Pass'Cyclisme, Pass'Sport Nature, Pass'Cyclo sportive et Pass'Loisir sont également en baisse. Chez les mineurs, seules les catégories Baby Vélo, prélicenciés et juniors sont en hausse. Globalement, pour

les moins de 18 ans, la chute est de 1 602 licences (-3,22 %) en 2019. Pour information, les jeunes représentent 42,54 % des effectifs.

Au niveau de la catégorie des dirigeants, la baisse se poursuit (-2,94 %). Il est notamment constaté la perte de 105 arbitres. Dans les catégories Services, il est noté une hausse de 0,93 %, en lien avec l'effet du coût de la licence.

Dès février/mars 2020, il sera sans doute possible de connaître la tendance générale pour la campagne 2020.

Marie Françoise POTEREAU explique que dans le cadre de l'enquête sur les raisons des non-renouvellements, les questionnaires ont été envoyés. Le taux de participation est d'ores et déjà assez encourageant. Des séances de phoning seront donc prochainement organisées afin d'approfondir cette enquête.

Yannick POUHEY s'enquiert de la date à laquelle cette analyse sera finalisée, dans l'optique du projet de réforme des licences.

Marie François POTEREAU rappelle que le but consiste à terminer cette phase d'enquête au début du mois de novembre 2019. Elle regrette par ailleurs le faible nombre de clubs inscrits aux journées portes ouvertes. De même, cette journée devrait être obligatoire pour la labellisation des écoles de vélo.

7. Point sur le Comité régional de Guadeloupe

Le Président rappelle que la Cour d'appel de Basse Terre a pris la décision d'invalider l'élection de 2017 du Comité régional de Guadeloupe. Selon la Cour d'appel, la liste établie par Philibert MOUEZA n'était pas conforme aux statuts. Le Président procède à la lecture du projet de résolution soumis à approbation des membres du Bureau Exécutif.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Réunions fédérales

Yannick POUHEY présente le projet de calendrier des réunions fédérales 2020. Par ailleurs, il est convenu que le Bureau Exécutif de décembre sera déplacé au mercredi 11 décembre 2019.

9. AG des Comités régionaux

- Le Président participera aux AG Bourgogne Franche-Comté et Île-de-France ;
- Yannick POUHEY participera aux AG Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Gilles DA COSTA participera aux AG Bretagne et Centre-Val de Loire ;
- Marie-Françoise POTEREAU participera aux AG Grand Est et Nouvelle-Aquitaine ;
- Éric JACOTE participera aux AG PACA, Pays de la Loire et Hauts-de-France ;
- Sylvain DUPLOYER participera à l'AG Occitanie.

10. Point RH

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS se réjouit tout d'abord de la réception de candidatures sérieuses concernant le poste du développeur.

Par ailleurs, une réunion a récemment eu lieu sur la reprise de la gestion administrative des services civiques au sein du service RH.

De plus, au sein du budget 2020, quelques recrutements ont été prévus. Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS ajoute qu'elle a désormais intégré le groupe RH du CoSMoS

(Conseil Social du Mouvement Sportif). Il s'agit notamment de lancer une démarche collective sur la demande de dérogation à la règle du repos hebdomadaire.

IV. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

1. Commission BMX

Sylvain DUPLOYER propose la modification suivante de la réglementation des ententes BMX pour la labellisation DN :

Texte actuel

L'entente peut accueillir, au maximum, 4 pilotes de plus de 19 ans et 2 juniors issus du même club.

Proposition de texte

*L'entente peut accueillir, au maximum, **6 pilotes** de plus de 19 ans et 2 juniors issus du même club.*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Commission Cyclisme Pour Tous

Jean-Michel RICHEFORT présente les propositions de modification du contrat et du cahier des charges pour l'accueil et l'organisation d'une épreuve cyclosportive du Trophée Label d'Or FFC 2020 :

Titre 4 — Prestations à la charge du club organisateur

4.2 – Accueil et prestations

Texte actuel

Affectation d'un dossard prioritaire pour les 10 premiers de chaque catégorie d'âge du TLO 2018 (liste fournie par la FFC en temps utile).

Proposition de texte

*Affectation d'un dossard prioritaire pour les **10 premiers licenciés FFC** de chaque catégorie d'âge du TLO 2019 (liste fournie par la FFC en temps utile).*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Titre 9 — Dotation du trophée

Texte actuel

La dotation globale du Trophée sera assurée par la FFC et ses partenaires et remise aux lauréats des différents classements, lors d'une réception spécifique TLO 2020 organisée en fin d'année. Les modalités de ce protocole seront précisées ultérieurement. Les organisateurs s'engagent à offrir sur l'édition (2020) suivante les inscriptions aux vainqueurs des différents podiums.

Il est proposé de supprimer la phrase suivante : « *Les organisateurs s'engagent à offrir sur l'édition (2020) suivante les inscriptions aux vainqueurs des différents podiums.* »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean-Michel RICHEFORT présente par la suite les propositions de modification du règlement du Trophée Label d'Or. Il s'agit de faire évoluer le Trophée Label d'Or à travers les parcours (permettre à tous de choisir le parcours en fonction de la forme, de l'intensité recherchée, et permettre aux femmes d'effectuer aussi le grand parcours), les catégories (les harmoniser et les rendre équitables) et les points attribués (afin de valoriser les premiers et les plus assidus).

Article 4 — Catégories retenues

Texte actuel

Les catégories du Trophée Label d'Or 2019, s'alignent sur la réglementation internationale qui prévoit des tranches d'âges de 5 en 5 ans et sont maintenant conformes aux catégories des différents Championnats Masters et Granfondo UCI sur route.

Femmes : 8 catégories sur le parcours annexe

Hommes : 8 catégories sur le grand parcours, 1 catégorie sur le parcours annexe.

Handisport : 1 catégorie sur le parcours annexe. Nota :

Ces catégories seront celles du classement général du Trophée, aucune obligation n'est faite aux organisations de les mettre en application sur leurs épreuves, bien que cela soit souhaitable, les classements étant édités à partir des années de naissance.

Catégories femmes :

F1 18/34 ans

F2 35/39 ans

F3 40/44 ans

F4 45/49 ans

F5 50/54 ans

F6 55/59 ans

F7 60/64 ans

F8 65 ans et +

Catégories hommes :

F1 18/34 ans

F2 35/39 ans

F3 40/44 ans

F4 45/49 ans

F5 50/54 ans

F6 55/59 ans

F7 60/64 ans

F8 65/69 ans

F9 70 ans et +

Catégories handisport H

Proposition de texte

Les catégories du Trophée Label d'Or 2019, s'alignent sur la réglementation internationale qui prévoit des tranches d'âges de 5 en 5 ans et sont maintenant conformes aux catégories des différents Championnats Masters et Granfondo UCI sur route.

L'ensemble des catégories pourra dans le cadre du Trophée, utiliser le petit ou grand parcours proposé par l'organisateur. Les points compteront donc dans les deux parcours pour l'ensemble des catégories.

Femmes : 9 catégories

Hommes : 9 catégories

Handisport : 2 catégories (homme et femme)

Nota : Ces catégories seront celles du classement général du Trophée, aucune obligation n'est faite aux organisations de les mettre en application sur leurs épreuves, bien que cela soit souhaitable, les classements étant édités à partir des années de naissance.

Catégories femmes :

F1 18/34 ans

F2 35/39 ans

F3 40/44 ans

F4 45/49 ans

F5 50/54 ans

F6 55/59 ans

F7 60/64 ans

F8 65/69 ans

F9 70 ans et +

Catégories hommes :

F1 18/34 ans

F2 35/39 ans

F3 40/44 ans

F4 45/49 ans

F5 50/54 ans

F6 55/59 ans

F7 60/64 ans

F8 65/69 ans

F9 70 ans et +

Catégories Handisport :

HM Handisport Masculin

HF Handisport Féminin

Cette proposition est adoptée à la majorité (une abstention)

Article 5 — Modalités de classement

5.2 – Attribution des points :

Texte actuel

Les points, par catégorie, seront attribués de la manière suivante :

100 points au premier, 99 points au second et ainsi de suite (de point en point) jusqu'au 81e qui marque 20 points.

Tous les autres concurrents suivants, finissant l'épreuve, se voient attribuer 20 points.

Le classement général final du TROPHÉE LABEL D'OR prendra en considération pour chaque catégorie, l'addition des 6 meilleurs résultats (points acquis) dans les épreuves retenues (cf. article 2 ci-dessus).

Seuls les participants licenciés FFC ayant terminé au moins 3 épreuves, peuvent figurer sur un podium du classement général final.

Les ex aequo seront départagés au bénéfice de l'âge, celui du plus âgé sera prépondérant.

Les points, par catégorie, seront attribués de la manière suivante : 100 points au premier, 99 points au second et ainsi de suite (de point en point) jusqu'au 81e qui marque 20 points. Tous les autres concurrents suivants, finissant l'épreuve, se voient attribuer 20 points. 100 points au 1er 90 pts au 2e 80 pts au 3e 75 pts au 4ème 70 pts au 5ème 65 pts au 6e 60 pts au 7e 55 pts au 8e 50 pts au 9e 49 pts

au 10e et de point en point jusqu'au 53e (2pts) puis 1 point à tous les participants restants. Le classement général final du TROPHÉE LABEL D'OR prendra en considération pour chaque catégorie, l'addition des 6 meilleurs résultats (points acquis) dans les épreuves retenues (cf. article 2 ci-dessus). Seuls les participants licenciés FFC ayant terminé au moins 3 épreuves, peuvent figurer sur un podium du classement général final. Les ex aequo seront départagés au bénéfice de l'âge, celui du plus âgé sera prépondérant.

Proposition de texte

Les points, par catégorie, seront attribués de la manière suivante :

100 points au 1^{er}

90 pts au 2^e

80 pts au 3^e

75 pts au 4^e

70 pts au 5^e

65 pts au 6^e

60 pts au 7^e

55 pts au 8^e

50 pts au 9^e

49 pts au 10e et de point en point jusqu'au 53^e (2pts) puis 1 point à tous les participants restants.

Le classement général final du TROPHÉE LABEL D'OR prendra en considération pour chaque catégorie, l'addition des 6 meilleurs résultats (points acquis) dans les épreuves retenues (cf. article 2 ci-dessus).

Seuls les participants licenciés FFC ayant terminé au moins 3 épreuves, peuvent figurer sur un podium du classement général final.

Les ex aequo seront départagés au bénéfice de l'âge, celui du plus âgé sera prépondérant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3 Points bonus

Texte actuel

Dans le but de valoriser la fidélité au TROPHÉE LABEL D'OR FFC, les points bonus suivants seront attribués à partir de la 2e épreuve disputée par chaque concurrent, selon le barème suivant :

2 épreuves : 20 points

3 épreuves : 45 points

4 épreuves : 70 points

5 épreuves : 95 points

6 épreuves : 120 points

7 épreuves et plus : Super bonus de 150 points

Proposition de texte

Dans le but de valoriser la fidélité au TROPHÉE LABEL D'OR FFC, les points bonus suivants seront attribués à partir de la 4^e épreuve disputée par chaque concurrent, selon le barème suivant :

4 épreuves : 10 points

5 épreuves : 20 points

6 épreuves : 30 points

7 épreuves : 40 points

8 épreuves : 50 points

Ainsi de suite jusqu'à 15 épreuves : 150 points

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Commission Piste

Yannick POUHEY indique que suite à la modification du règlement UCI avec effet au 20 juin 2019, la Commission Nationale Piste propose la mise en conformité des règlements FFC. Cela implique la modification des articles suivants :

Poursuite par équipes

Article 3.2.86

Ancien texte du règlement fédéral :

Si lors des finales une équipe est rejointe par l'autre, la course est terminée et cette autre équipe est déclarée vainqueur.

Nouveau texte

Lors des deux dernières manches du premier tour de compétition, si une équipe rejoint l'autre, l'équipe qui rejoint l'autre équipe est déclarée vainqueur et s'arrête dès que possible afin de permettre à l'autre équipe de terminer la distance et ainsi d'enregistrer un temps.

Lors des finales, si une équipe est rejointe par l'autre, la course est terminée et cette autre équipe est déclarée vainqueur.

Dans les deux situations ci-dessus, un coup de revolver indique la fin de la course au moment où chaque équipe passe sa ligne d'arrivée, la distance terminée ou au moment où une équipe rejoint l'autre.

Article 3.2.97

Ancien texte du règlement fédéral

Lorsque les arbitres constatent qu'une équipe est sur le point d'être rejointe, afin d'éviter toute collision avec l'autre équipe ou de gêner sa progression, ils signalent à l'aide d'un drapeau rouge à l'équipe rejointe qu'elle ne doit plus passer de relais et qu'elle doit maintenir la corde jusqu'à ce que l'équipe opposée l'ait totalement dépassée. Toute désobéissance à cette consigne entraîne la disqualification immédiate de l'équipe.

Nouveau texte

*Lorsque les arbitres constatent qu'une équipe est sur le point d'être rejointe, afin d'éviter toute collision avec l'autre équipe ou de gêner sa progression, ils signalent à l'aide d'un drapeau rouge **et d'un sifflet** à l'équipe rejointe qu'elle ne doit plus passer de relais et qu'elle doit maintenir la corde jusqu'à ce que l'équipe opposée l'ait totalement dépassée. Toute désobéissance à cette consigne entraîne la disqualification immédiate de l'équipe.*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Commission VTT

Éric JACOTE rappelle la récente modification de l'UCI concernant l'âge des Masters (35 ans en 2020 pour toutes les disciplines, sauf la Route). L'UCI a toutefois accordé une dérogation spécifique pour que les Masters 2020 prévus à Pra-Loup débutent à 30 ans.

V. INTERVENTIONS DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ET DU MÉDECIN COORDONNATEUR DE LA MÉDECINE RÉGLEMENTAIRE

1. Directeur technique national

Christophe MANIN revient sur les résultats décevants de l'équipe de France lors des Championnats du monde sur Route, avec une 12^e place au classement des nations. Cette situation n'aura pas d'incidence sur les quotas olympiques. Le contre-la-montre, en particulier, a posé problème. Cette activité requiert une hyperspécialisation. Ce sujet pourra être abordé dans le cadre du débriefing de la filière route, prévu au cours de la semaine suivant ce Bureau Exécutif.

Par ailleurs, un *test event* VTT XCO a eu lieu début octobre 2019. L'équipe de France a effectué un excellent travail de reconnaissance et de préparation. Un chercheur a apporté un éclairage pertinent sur les rythmes du sommeil. Cette expérience pourrait être étendue aux autres disciplines.

L'équipe de France de BMX se trouve quant à elle au Japon pour le *test event*. Concernant les *rankings* hommes, Joris DAUDET et Sylvain ANDRÉ occupent les 2^e et 3^e places. Par équipe, la France est 2^e derrière les Pays-Bas. Chez les femmes, Manon VALENTINO est 7^e; la France est 3^e. De son côté, l'équipe de France de Freestyle est actuellement en Championnats d'Europe. Au classement international, la France est 8^e chez les hommes et 11^e chez les femmes.

Christophe MANIN ajoute avoir réalisé une demande de subventions au CNDS équipements. La FFC espère obtenir 200 000 euros pour l'achat d'un plateau technique d'évaluation et pour l'installation d'outils de mesure de la performance. De plus, il y aura un troisième tour de subvention dans la convention d'objectifs haut niveau. L'Agence dispose de 5 millions d'euros à distribuer parmi les fédérations olympiques. La dotation maximale par fédération sera de 300 000 euros.

Enfin, un séminaire des cadres techniques est prévu les 5, 6 et 7 novembre 2019 à Dijon. Il sera suivi, les 8 et 9 novembre, par un séminaire des entraîneurs de clubs.

Yannick POUHEY demande si le chercheur intervenu sur le thème de la qualité du sommeil accomplit une mission exclusivement pour la FFC.

Christophe MANIN répond que cet intervenant travaille au sein de la FFC dans le cadre d'un contrat CIFRE, avec une aide du ministère de la Recherche. Il réalise actuellement un travail de proximité avec l'équipe de France de VTT. Ce chercheur se positionne sur des thématiques transverses à plusieurs disciplines.

Yannick POUHEY insiste sur l'importance de mettre en place des dispositifs de mutualisation autour de ce type d'interventions.

Christophe MANIN cite l'exemple d'un projet de mutualisation avec la Fédération Française d'Aviron autour du programme « Science 2024 ».

Yannick POUHEY revient sur la technicité des parcours VTT et rappelle que par le passé, une réplique de certains passages techniques du parcours des Jeux olympiques de Rio avait été réalisée.

Christophe MANIN confirme qu'une réflexion est en cours pour renouveler cette démarche, afin de reproduire quelques tronçons de parcours.

2. Médecin coordonnateur de la médecine réglementaire

Éric MEINADIER effectue une présentation du projet « Cyclisme Santé ». Pour mémoire, la notion de prévention primaire intervient en amont de la maladie. La prévention secondaire consiste à éviter une évolution péjorative de la maladie. Enfin, la prévention tertiaire agit sur les complications et les risques de récurrences de la maladie. L'activité physique représente un excellent moyen de prévention primaire, secondaire et tertiaire. La loi « Sport sur Ordonnance » prévoit que les patients en affection de longue durée puissent se voir prescrire de l'activité physique adaptée par le médecin traitant. Le développement d'une licence « Santé » vise à justement répondre à cette loi « Sport sur Ordonnance ». L'accès à la licence « Santé » sera possible pour les patients en affection longue durée, les patients hypertendus ou en situation d'obésité, sur prescription médicale. Cette licence « Santé » ne peut être délivrée que dans le cadre d'une inscription dans un club habilité.

Yannick POUHEY insiste sur l'importance de communiquer de manière homogène sur la question du certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive.

Éric MEINADIER explique que la loi « Sport sur Ordonnance » prévoit une prescription d'activité physique adaptée. Le certificat associé protégera le médecin. L'activité sportive doit être pleinement adaptée à la situation de la personne. Ainsi, le médecin pourra exclure certains sports. Par ailleurs, un club habilité doit disposer d'encadrants formés spécifiquement. Les clubs doivent aussi s'engager à créer des sections adaptées et travailler avec des groupes restreints. Les clubs doivent également s'engager à évaluer les patients, à communiquer avec le médecin traitant et à respecter la confidentialité médicale.

À condition qu'un accompagnateur, un coach ou un initiateur formé soit disponible, une prescription d'activité sportive pourrait être délivrée dans le cadre de la prévention primaire, pour des sédentaires sans pathologie.

Yannick POUHEY demande des précisions sur les conditions d'homologation des clubs.

Éric MEINADIER assure que le club sera habilité à partir du moment où un encadrant aura été formé. De plus, il sera possible de s'identifier comme faisant du cyclisme santé pour accueillir un public avec des licences loisir, sans prescription médicale.

Yannick POUHEY insiste sur l'importance de clarifier la communication.

Le Président observe que le fait de s'appuyer sur des coaches, initiateurs ou accompagnateurs santé permet d'accueillir un public loisir avec une licence loisir. Les coaches, initiateurs ou accompagnateurs « santé » disposent en effet d'un savoir-faire particulier pour se charger de ce type de public.

VI. POINT FINANCIER

1. Commission des finances

Gilles DA COSTA précise qu'une réunion de la Commission des finances s'est tenue le 9 octobre 2019. Pour la première fois, cette instance a été présidée par Marc FAYET.

2. Budget 2019

Gilles DA COSTA rappelle que le budget est élaboré mensuellement. Il convient de rattacher les différentes opérations (en engagement et en réalisation) à la date effective de mise en œuvre. Les quelques écarts constatés au sein de l'outil nuisent au pilotage général du budget. Pour autant, les grandes masses sur les charges sont respectées. S'agissant des produits, il est noté plusieurs facteurs défavorables.

Le premier concerne le glissement des cessions des lots de Rosny sur l'année 2020. Ce décalage induit une baisse de résultats de l'ordre de 200 000 euros, qui se retrouve favorablement sur le budget 2020.

Le deuxième facteur défavorable concerne l'accentuation de la baisse des licences. Pour autant, grâce au travail réalisé sur la prime d'assurance, un reliquat 2018 et un avoir 2019 compenseront peu ou prou la perte de ressources.

La troisième problématique est celle du placement en redressement judiciaire du Comité régional d'Ile-de-France et ses conséquences prévisibles.

En résumé, et sauf résultat d'activité DAS ou produits exceptionnels identifiés dans les actes de fin de gestion, le résultat envisagé après budget rectificatif ne sera pas atteint ; il sera dégradé d'environ 300 000 euros.

Yannick POUHEY s'enquiert de la date à laquelle les levées des réserves seront effectives concernant Rosny.

Gilles DA COSTA répond que ces opérations ne pourront en aucun cas être rattachées à l'exercice 2019. C'est l'effectivité de la signature de l'acte notarié qui compte (elle est fixée au 20 décembre 2019).

Yannick POUHEY se penche sur le rapprochement budgétaire au 31 août 2019. Dans le détail, les écarts entre le budget et le réalisé sont les suivants : +23 % pour la Piste, -10 % pour le BMX, +17 % pour la Route. Sans contester la nature des dépenses, il estime anormal qu'un écart de +23 % soit constaté pour la Piste, sans qu'un imprévu majeur ait eu lieu. Par analogie, Yannick POUHEY s'interroge sur la manière dont sera bâti le budget 2020.

Par ailleurs, il apparaît que les déplacements de tous les sportifs qui se rendent en stage ou en compétition avec l'équipe de France sont pris en charge du lieu de résidence jusqu'au lieu du stage ou de la course. Cela conduit à des indemnités kilométriques très conséquentes ou à des remboursements de train importants. Or, le stage est bénéfique pour les athlètes. Yannick POUHEY propose que le déplacement du domicile jusqu'au lieu de stage soit à la charge de ces derniers. Il est bien évidemment logique que la FFC prenne ses sportifs en charge lorsqu'ils se trouvent sur le lieu du stage.

Gilles DA COSTA explique que le budget Piste a été marqué par quelques « dérapages », pour lesquels il a été demandé des éclaircissements. Le manager de la discipline a fourni toutes ces explications avec un grand sérieux. Il apparaît que ce manager n'a pas initialement construit lui-même le budget. D'autre part, en cours d'année, le DTN avait sollicité des compléments budgétaires qui n'avaient pas été accordés. Le freinage des dépenses a bien été opéré, même si un certain nombre d'actions dotées d'une forte inertie n'ont pu être redressées.

Christophe MANIN rappelle que le budget 2018-2019 a été établi sur la base du précédent, qui ne dépendait pas de lui et qui était erroné. Quelques consommations excessives sont à noter, mais des éléments n'avaient pas été prévus. Le budget Piste était en effet clairement sous-évalué.

S'agissant de la charge des frais de déplacement, il faudra en effet se pencher sur la question. La proposition formulée par Yannick POUHEY pourrait toutefois défavoriser les athlètes provenant des régions lointaines.

Yannick POUHEY note que les clubs ont un rôle à jouer pour aider leurs coureurs de haut niveau. Il s'enquiert du montant global des frais de déplacement dans le cadre des stages.

Christophe MANIN distingue les frais de déplacement pour un stage d'entraînement ou de préparation et les frais relatifs à une compétition.

Le Président confirme qu'il s'agit d'une source d'économies potentielles qu'il ne faut aucunement négliger, et méritant une analyse.

Christophe MANIN estime que le système au forfait pourrait se révéler pertinent.

3. Préparation du budget 2020

Gilles DA COSTA rappelle qu'un tableau transmis aux membres du Bureau Exécutif fournit une vue d'ensemble du projet de budget 2020. Tout d'abord, presque tous les secteurs se fondent sur une méthode de préparation dite « budget base zéro ». Cette démarche se révèle extrêmement vertueuse en matière d'analyse des dépenses. S'agissant de la vie associative, le budget des services généraux et des activités fédérales proposé en produits s'établit à 11 059 054 euros. En charges, il est aussi constaté une baisse logique. La baisse des licences a une conséquence sur les assurances et les reversements. Ainsi, l'excédent provenant des activités fédérales passe de 3,9 millions d'euros à 3,6 millions d'euros.

Cet excédent sera mobilisé pour contribuer à l'équilibre du budget de la DTN, à l'organisation des épreuves sportives et au développement d'activités de communication.

S'agissant des assurances, un travail a été mené avec les assureurs afin d'estimer pour 2020 le montant de la prime à la baisse en raison de la diminution des licences.

Concernant les services extérieurs, il est noté une baisse sur le volet informatique. En effet, le recrutement d'un développeur réduira le recours aux prestataires. De plus, la ligne « reversements divers » fait apparaître un montant de 220 000 euros correspondant à la convention de mécénat avec ASO. Les charges exceptionnelles sont quant à elles liées à la cession de Rosny.

Suite à la dernière réunion de la Commission des finances, des modifications sont proposées. L'une d'elles est liée au fait que le recalcul des amortissements de Rosny avec une vente certaine des derniers lots 138/139 au 20 décembre 2019 induit un effet positif de 30 000 euros supplémentaires.

En outre, le champ de la communication et du développement est marqué par une augmentation substantielle, avec le passage de 210 000 euros à 339 000 euros (même s'il convient de gommer d'emblée un effet de 50 000 euros, qui est celui du mécénat AG2R). La Commission des finances du 9 octobre 2019 a toutefois demandé au service communication de réduire ce budget à hauteur de 40 000 euros.

Gilles DA COSTA présente par la suite le projet de budget de la DTN, sachant que 2020 représente une année olympique. Ce budget s'établit à 2 642 059 euros de contribution d'équilibre et intègre, dans sa présentation, le budget médical. Il est demandé à la DTN d'adopter une approche de contraction des dépenses d'environ 50 000 euros. Le budget de la DTN est bâti avec deux recettes particulières liées aux Jeux olympiques : 241 000 euros de la part du CNOSF et 150 000 euros de la part de l'ANS. En résumé, la proposition de la Commission des finances consiste à majorer le budget de la DTN de 250 000 euros par rapport au budget 2019.

Christophe MANIN confirme que pour une année olympique, cette augmentation se justifie pleinement. Au-delà des Jeux olympiques des Tokyo, les Coupes du monde Piste ou BMX seront coûteuses.

Le Président invite Christophe MANIN et Éric MEINADIER à concentrer dans un premier temps leurs efforts sur les charges, afin de respecter l'objectif de contraction à hauteur de 50 000 euros.

Marie-Françoise POTEREAU demande par ailleurs si l'Institut de formation apporte actuellement des produits.

Gilles DA COSTA fait état de 200 000 euros de charges et de 360 000 euros de produits. À la lecture des comptes, l'Institut de formation génère 160 000 euros de produits.

Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS ajoute que la masse salariale (un ETP) n'a pas été intégrée dans les coûts de l'Institut de formation.

Gilles DA COSTA poursuit sa présentation du projet de budget 2020 avec les actions de la DAS. Le budget global s'établit, en charges, à 3,6 millions d'euros et, en produits, à 2,7 millions d'euros. Depuis trois ans, au sein de ce département, l'exécution s'avère parfaitement conforme aux prévisions, voire meilleure que celles-ci. Il faut noter que les préparatifs aux épreuves de Championnats du monde 2022 nécessiteront dès 2020 des engagements de dépenses. Dans ce contexte, il conviendrait que les

conventions de financement intègrent une logique d'avance, qui permettrait de réduire les efforts de trésorerie que la FFC devrait porter. En outre, le projet de budget 2020 intègre un renfort de personnel à la DAS. Il s'agit ainsi de mieux tenir compte de la réalité de la charge de travail qui pèse au sein de ce service.

Gilles DA COSTA se penche par la suite sur la partie « Autres activités ». S'agissant des partenariats, le budget proposé est en significative évolution en charges (passage de 779 000 euros à 1,6 million d'euros) et en produits (passage de 1,4 à 1,5 million d'euros). Au sein de ce budget, a été intégré le choix consistant à externaliser une force marketing, par voie de contrat avec un prestataire. Une commission a été constituée pour auditionner les candidats le 23 octobre 2019. Par ailleurs, s'agissant de *France Cyclisme*, le choix a été fait de reconduire cette activité.

En conclusion, le résultat du budget prévisionnel 2020 s'établirait à 360 000 euros. Ce résultat est constitué par 200 000 euros de produits exceptionnels liés à la vente de Rosny. L'ambition consiste à atteindre 160 000 euros de résultat structurel.

Le Président tient à remercier l'ensemble des directions de la FFC pour leur implication dans la construction de ce budget.

Yannick POUHEY revient sur la question du budget de la DTN, avec le champ relatif au développement territorial. La ligne « développement équipements cyclistes » passe de 18 000 à 55 000 euros. Il demande si cette ligne comprend une aide aux nouveaux équipements liés au BMX.

Christophe MANIN prend note de cette interrogation et la transmettra à Cédric CHAUMOND.

Le Président estime que ces éléments devraient être financés par le contrat d'objectifs, sur son volet relatif au développement.

Christophe MANIN note par ailleurs que l'arrivée de nouveaux partenaires de la Fédération implique des contreparties qui pèsent sur l'équipe de France. Les entraîneurs associent ces nouveaux partenaires à de nouvelles aides (flocages de vêtements, équipements, etc.).

Le Président indique que la recherche de nouveaux partenaires et de nouvelles ressources concourt à l'équilibre général de la FFC.

Le projet de budget 2020, tel que présenté en séance avec les ajustements demandés par la Commission des Finances, est adopté à l'unanimité.

4. Situation des créances des différents comités régionaux

Gilles DA COSTA rappelle que concernant la créance du Comité régional de Nouvelle-Calédonie, aucune contribution n'est intervenue de la part de ce Comité régional depuis plus d'un an.

Le Président précise que des contacts ont été noués entre Ludovic SYLVESTRE et Gérard SALAUN.

Gilles DA COSTA ajoute que le Comité régional de Guadeloupe accumule quelques défauts de paiement sur les frais courants.

Le Président relaie les propos de Philibert MOUEZA, qui a assuré que le paiement interviendra au cours des jours suivant la présente réunion.

Gilles DA COSTA explique par ailleurs que la situation du Comité régional d'Ile-de-France est stable. Un mandataire judiciaire a été nommé. Il est probable que celui-ci approche la FFC pour éventuellement produire des abandons de créances et/ou étaler davantage la convention d'apurement qui a été établie. Le rôle du mandataire consiste à préserver les conditions d'existence de la structure.

Le Président insiste sur l'importance d'entrer très rapidement en contact avec le mandataire. Il s'agira d'établir de manière juridiquement rigoureuse la propriété des flux financiers.

Éric JACOTE estime que la première mesure conservatoire à prendre consisterait à dédier le flux financier des licences.

Christophe LAVERGNE en déduit que cette démarche pourrait contribuer à précipiter la liquidation du Comité régional.

Le Président propose que Bénédicte FOUBERT-LAUTROUS et Gilles DA COSTA établissent rapidement un lien avec le mandataire. Il s'agit de comprendre sa vision de la situation, de l'informer et d'aborder objectivement la question de la tutelle.

Yannick POUHEY attire l'attention du Bureau Exécutif sur le fait que de plus en plus de Comités régionaux se trouvent en difficulté sur les comptes. Dans ce contexte, il conviendrait de se montrer plus exigeant à l'égard des comités régionaux qui ne règlent pas les factures.

Le Président rappelle l'existence d'un système de pénalités.

Gilles DA COSTA note que la mesure prise sur les droits d'engagement n'a pas oublié les Comités régionaux (0,50 euro sur 1,50 euro de majoration). En outre, il y a chez certains Comités des insuffisances au niveau des dimensions techniques de présentation budgétaire.

VII. CONGRES FEDERAL ET ASSISES

Yannick POUHEY rappelle que le prochain Congrès fédéral se tiendra à Roanne du 28 février au 1^{er} mars 2020. Une visite des installations a récemment eu lieu. Ce Congrès a pour particularité d'être coorganisé par le Vélo Club Roannais et le Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. Le maire de Roanne et Président de l'agglomération, le responsable de l'office du Tourisme et la société GL Events ont pu être rencontrés. Yannick POUHEY ajoute que dans le cadre de ce Congrès fédéral, différents ateliers sont organisés.

En sus des deuxièmes Assises des Comités départementaux, le Bureau Exécutif décide de constituer les ateliers suivants :

- le TFJC nouvelle formule ;
- le Sport Santé ;

- Paris 2024 et les territoires ;
- le Contre-la-montre.

Yannick POUHEY aborde par la suite le sujet des Assises du cycloport. La date du 7 décembre 2019 a été retenue pour cet événement, qui aura lieu à Saint-Quentin-en-Yvelines. L'ordre du jour est en train d'être finalisé.

Concernant le CNPR, il convient là aussi de finaliser l'ordre du jour. Il est prévu de procéder dans un premier temps à une analyse des statistiques sur les licences, de façon à provoquer le débat.

Le Président propose également de tenir un point sur le classement national. Il suggère aux membres du Bureau Exécutif de contacter Yannick POUHEY au cours des jours à venir afin d'enrichir cet ordre du jour.

Gilles DA COSTA précise que le sujet de la dématérialisation des licences devra figurer à l'ordre du jour du CNPR. Il conviendrait en outre d'initier des réflexions sur la conséquence de l'inversion du flux.

VIII. REVUE DE PROJETS

Marie-Françoise POTEREAU relate une rencontre le jeudi 3 octobre 2019 avec le COJO sur la question des projets de développement (*mass event*, opérations grand public, etc.). L'objectif a consisté à impulser une réflexion globale avec l'ensemble de la FFC : collaborateurs, cadres techniques... Marie-Françoise POTEREAU remercie l'ensemble des participants à cet événement, les échanges ayant été très riches. La prochaine étape consistera à concevoir un programme d'actions qui pourra être décliné au cours des quatre années à venir.

Éric JACOTE précise que pour avancer pleinement dans le projet, il faut encore que certains éléments se clarifient du côté du COJO.

Marie-Françoise POTEREAU ajoute que le COJO a proposé à la FFC de participer à l'opération « Dans Paris à vélo », qui se tiendra le 21 octobre 2019.

Le Président insiste sur l'importance d'entraîner tous les acteurs de la FFC (salariés, techniciens, élus...) dans la dynamique de l'équipe de France olympique Paris 2024. De plus, des budgets conséquents sont en place du côté du COJO pour couvrir les actions périphériques aux Jeux. La FFC doit légitimement être accompagnée.

Par ailleurs, s'agissant du développement économique, le Président rappelle que la FFC a répondu à un appel d'offres sur le Pays du Haut-Léon, en associant le Comité régional de Bretagne.

De plus, la FFC vient de soumettre une proposition à la Ville de Paris pour former les professeurs de sport au « savoir rouler ».

Enfin, s'agissant de la filiale, l'objectif consiste à s'appuyer sur un business plan solide.

IX. ÉPREUVES OFFICIELLES

Anne LE PAGE présente la liste des épreuves à attribuer :

➤ 2019

VTT

Championnats d'Europe VTT Beach Race
Dunkerque (Hauts de France)

➤ 2020

CYCLO-CROSS

Coupe de France
Vittel/Grand Est — 3 & 4 octobre 2020

CYCLO-CROSS

Coupe de France
Liévin/Hauts de France — 12 & 13 décembre 2020

BMX

À la suite des attributions des épreuves lors des précédents BE, la CNBMX propose de fixer les dates suivantes sur chacune d'entre elles :

Coupe de France :

14 et 15 mars 2020 : Descartes/Centre-Val de Loire (1^{re} et 2^e manche)
21 et 22 mars 2020 : Compiègne/Hauts de France (3^e et 4^e manche)
4 et 5 avril 2020 : Massy/Île-de-France (5^e et 6^e manche)
16 et 17 mai 2020 : Sarrians/Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (7^e et 8^e manche)
13 et 14 juin 2020 : La Roche-sur-Yon/Pays de La Loire (9^e et 10^e manche)

Challenge France — 1^{re} manche — 11 et 12 avril 2020

Nord-Ouest : lieu à attribuer
Nord-Est : Massy/Île-de-France
Sud-Ouest : Soues/Occitanie (samedi 11 avril)
Sud-Est : Draguignan/Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Challenge France — 2^e manche — 2 et 3 mai 2020

Nord-Ouest : Redon/Bretagne
Nord-Est : Lille/Hauts de France
Sud-Ouest : Mont-de-Marsan/Nouvelle-Aquitaine (samedi 2 mai)
Sud-Est : Cournon/Auvergne-Rhône-Alpes

Challenge France — 3^e manche — 6 et 7 juin 2020

Nord-Ouest : Cholet/Pays de La Loire
Nord-Est : Saint-Quentin/Hauts-de-France
Sud-Ouest : Bordeaux/Nouvelle-Aquitaine (samedi 6 juin)
Sud-Est : Saint-Étienne/Auvergne-Rhône-Alpes

Coupe d'Europe BMX

9 et 10 mai 2020 : Sarrians/Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Indoor

1^{er} et 2 février 2020 : Avignon/Provence Alpes Côte d'Azur
29 février et 1^{er} mars 2020 : lieu à attribuer
5 et 6 décembre 2020 : lieu à attribuer

Trophée de France BMX

27 et 28 juin 2020 : Avensan/Nouvelle-Aquitaine

Challenge National et Championnats de France BMX

3, 4 et 5 juillet 2020 : Lempdes/Auvergne-Rhône-Alpes

VTT

Championnats d'Europe VTT Beach Race Dunkerque (Hauts de France)

➤ 2021

BMX

Challenge National et Championnat de France
Sarrians/Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

BMX

Coupe de France
Besançon/Bourgogne Franche Comté

BMX

Coupe de France
Mours Saint Eusèbe/Auvergne Rhône Alpes

BMX

Challenge France Nord-Est
Vesoul/Bourgogne Franche Comté

BMX

Challenge France Nord-Est
Baume les Dames/Bourgogne Franche-Comté

VTT

Championnats d'Europe VTT Beach Race
Dunkerque (Hauts de France)

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Anne LE PAGE ajoute, pour information, que les dates des Championnats du monde BMX et Piste 2022 sont les suivantes :

- BMX : du 26 au 31 juillet 2022 — Nantes (Pays de la Loire)
- Piste : du 12 au 16 octobre 2022 — Saint-Quentin-en-Yvelines (Île-de-France)

X. QUESTIONS DIVERSES

Classement général provisoire des championnats de France des Comités régionaux

Yannick POUÉY transmet aux membres du Bureau Exécutif le classement général provisoire des championnats de France des Comités régionaux.

Homologation d'un record de France

Le Bureau Exécutif procède à l'homologation du record de France de l'équipe de France de poursuite par équipe féminine (4 km courus en 4'19"59).

Point sur les candidatures des équipes féminines UCI 2020

Le Président explique que pour 2020, une nouvelle catégorie verra le jour : la licence UCI Women's WorldTour. Une équipe française est candidate, à savoir : la FDJ-Nouvelle Aquitaine-Futuroscope. Les licences seront attribuées pour la période 2020-2024. Les noms des équipes retenues seront dévoilés en décembre prochain. Il y aura une deuxième division, appelée Équipes Continentales Femmes UCI. Les équipes françaises manifestant une intention de candidature sont les suivantes :

- Charente-Maritime Women Cycling (déjà équipe féminine UCI en 2019)
- Team Arkea (nouvelle structure)
- Team du Genevois (ex-DN Dames Biofrais).

Retour sur les Championnats du monde sur Route

Yannick POUÉY revient sur la décision du corps arbitral de déclasser un coureur pour une infraction commise 128 kilomètres plus tôt. Cet exemple au plus haut niveau pourrait créer une grande confusion jusque dans les petites épreuves régionales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 40.

La prochaine réunion est prévue le jeudi 14 novembre 2019 à 8 h 30 au siège fédéral.

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUÉY

ANNEXES

Plan des Annexes

Annexe 1 : Statistiques arrêtées au 30 septembre 2019 (pages 24 à 30).

Annexe 2 : Rapprochement budgétaire au 31 août 2019 (pages 31 à 35)

Annexe 1 : Statistiques arrêtées au 30 septembre 2019



LICENCES PAR COMITÉS

C004

Évolution entre 2018 et 2019

Comités	30/09/2018			30/09/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Métropole	98472	10933	109405	95920	10858	106778	-2552	-75	-2627	-2,6%	-0,7%	-2,4%
Auvergne Rhône-Alpe	15037	1734	16771	15082	1761	16843	45	27	72	0,3%	1,6%	0,4%
Bourgogne Franche-C	5759	707	6466	5714	729	6443	-45	22	-23	-0,8%	3,1%	-0,4%
Bretagne	10481	1152	11633	10127	1130	11257	-354	-22	-376	-3,4%	-1,9%	-3,2%
Centre Val de Loire	5540	698	6238	5352	655	6007	-188	-43	-231	-3,4%	-6,2%	-3,7%
Corse	445	55	500	410	48	458	-35	-7	-42	-7,9%	-12,7%	-8,4%
Grand Est	6509	821	7330	6110	825	6935	-399	4	-395	-6,1%	0,5%	-5,4%
Hauts de France	5395	696	6091	5196	670	5866	-199	-26	-225	-3,7%	-3,7%	-3,7%
Ile de France	7271	754	8025	6976	778	7754	-295	24	-271	-4,1%	3,2%	-3,4%
Normandie	6271	696	6967	6171	670	6841	-100	-26	-126	-1,6%	-3,7%	-1,8%
Nouvelle Aquitaine	9094	949	10043	8555	957	9512	-539	8	-531	-5,9%	0,8%	-5,3%
Occitanie	8582	956	9538	8482	959	9441	-100	3	-97	-1,2%	0,3%	-1,0%
Pays de la Loire	9379	768	10147	9178	746	9924	-201	-22	-223	-2,1%	-2,9%	-2,2%
Sud Provence Alpes C	8709	947	9656	8567	930	9497	-142	-17	-159	-1,6%	-1,8%	-1,6%
Outremer	5296	1217	6513	4974	1196	6170	-322	-21	-343	-6,1%	-1,7%	-5,3%
Guadeloupe	1997	422	2419	1843	418	2261	-154	-4	-158	-7,7%	-0,9%	-6,5%
Guyane	417	177	594	363	160	523	-54	-17	-71	-12,9%	-9,6%	-12,0%
La Réunion	1277	196	1473	1242	200	1442	-35	4	-31	-2,7%	2,0%	-2,1%
Martinique	977	329	1306	965	315	1280	-12	-14	-26	-1,2%	-4,3%	-2,0%
Mayotte	45	10	55	51	4	55	6	-6	0	13,3%	-60,0%	0,0%
Nouvelle Calédonie	348	69	417	357	71	428	9	2	11	2,6%	2,9%	2,6%
Tahiti	235	14	249	153	28	181	-82	14	-68	-34,9%	100,0%	-27,3%
F.F.C.	103768	12150	115918	100894	12054	112948	-2874	-96	-2970	-2,8%	-0,8%	-2,6%

LICENCES PAR ACTIVITÉS

F.F.C.

Évolution entre 30/09/2018 et 30/09/2019. Référence : 30/09/2017

Activités	A - Lic. 30/09/2017	B - Lic. 30/09/2018	C - Lic. 30/09/2019	Diff. C - B	Évolution C / B	Diff. C - A	% C / A
Route							
Route	67 006	64 309	61 868	-2 441	-3,80%	-5 138	92,33%
Cyclo-Cross	610	663	628	-35	-5,28%	18	102,95%
Piste	307	287	301	14	4,88%	-6	98,05%
Sous-total	67 923	65 259	62 797	-2 462	-3,77%	-5 126	92,45%
VTT							
VTT - Cross country	22 168	22 914	22 616	-298	-1,30%	448	102,02%
Trial	703	747	740	-7	-0,94%	37	105,26%
VTT - Descente	1 826	1 708	1 614	-94	-5,50%	-212	88,39%
VTT - Enduro	2 002	2 159	2 241	82	3,80%	239	111,94%
Sous-total	26 699	27 528	27 211	-317	-1,15%	512	101,92%
BMX							
BMX	21 959	22 565	22 410	-155	-0,69%	451	102,05%
Free-Style	182	225	219	-6	-2,67%	37	120,33%
Sous-total	22 141	22 790	22 629	-161	-0,71%	488	102,20%
Autres							
Cyclisme en salle	249	254	250	-4	-1,57%	1	100,40%
Polo-Vélo	92	61	43	-18	-29,51%	-49	46,74%
Vélo-Couché	23	26	18	-8	-30,77%	-5	78,26%
Sous-total	364	341	311	-30	-8,80%	-53	85,44%
TOTAUX	117 127	115 918	112 948	-2 970	-2,56%	-4 179	96,43%

LICENCES PAR ACTIVITÉS

F.F.C.

Évolution entre 30/09/2018 et 30/09/2019.

Activités	30/09/2018			30/09/2019			Différence			Évolution		
	H	D	Total	H	D	Total	H	D	Total	H	D	Total
Route												
Route	57511	6798	64309	55108	6760	61868	-2403	-38	-2441	-4,2%	-0,6%	-3,8%
Cyclo-Cross	585	78	663	551	77	628	-34	-1	-35	-5,8%	-1,3%	-5,3%
Piste	241	46	287	245	56	301	4	10	14	1,7%	21,7%	4,9%
SousTotaux	58337	6922	65259	55904	6893	62797	-2433	-29	-2462	-4,2%	-0,4%	-3,8%
VTT												
VTT - Cross country	20244	2670	22914	20050	2566	22616	-194	-104	-298	-1,0%	-3,9%	-1,3%
Trial	682	65	747	680	60	740	-2	-5	-7	-0,3%	-7,7%	-0,9%
VTT - Descente	1600	108	1708	1522	92	1614	-78	-16	-94	-4,9%	-14,8%	-5,5%
VTT - Enduro	2050	109	2159	2108	133	2241	58	24	82	2,8%	22,0%	3,8%
SousTotaux	24576	2952	27528	24360	2851	27211	-216	-101	-317	-0,9%	-3,4%	-1,2%
BMX												
BMX	20398	2167	22565	20206	2204	22410	-192	37	-155	-0,9%	1,7%	-0,7%
Free-Style	209	16	225	211	8	219	2	-8	-6	1,0%	-50,0%	-2,7%
SousTotaux	20607	2183	22790	20417	2212	22629	-190	29	-161	-0,9%	1,3%	-0,7%
Autres												
Cyclisme en salle	166	88	254	154	96	250	-12	8	-4	-7,2%	9,1%	-1,6%
Polo-Vélo	57	4	61	41	2	43	-16	-2	-18	-28,1%	-50,0%	-29,5%
Vélo-Couché	25	1	26	18		18	-7	-1	-8	-28,0%	-100,0%	-30,8%
SousTotaux	248	93	341	213	98	311	-35	5	-30	-14,1%	5,4%	-8,8%
Totaux	103768	12150	115918	100894	12054	112948	-2874	-96	-2970	-2,8%	-0,8%	-2,6%

Évolution entre 30/09/2018 et 30/09/2019. Référence : 30/09/2017

Catégories	A - Lic. 30/09/2017	B - Lic. 30/09/2018	C - Lic. 30/09/2019	Différence C - B	Évolution	Différence C - A	% C / A
Coueurs	99 207	96 898	94 234	-2 664	-2,75%	-4 973	94,99%
Elite Professionnel	161	150	145	-5	-3,33%	-16	90,06%
1ère Catégorie	1 047	1 025	988	-37	-3,61%	-59	94,36%
2ème Catégorie	1 806	1 833	1 735	-98	-5,35%	-71	96,07%
3ème catégorie	6 061	6 030	5 986	-44	-0,73%	-75	98,76%
Junior	4 916	4 981	4 996	15	0,30%	80	101,63%
Pass'Cyclisme Open	4 608	4 367	4 157	-210	-4,81%	-451	90,21%
Pass'Cyclisme	16 435	16 210	16 083	-127	-0,78%	-352	97,86%
Cadet	8 083	8 282	7 936	-346	-4,18%	-147	98,18%
Minime	9 325	9 679	9 055	-624	-6,45%	-270	97,10%
Benjamin	9 054	9 438	8 762	-676	-7,16%	-292	96,77%
Pupille	8 430	8 460	8 179	-281	-3,32%	-251	97,02%
Poussin	5 736	6 104	6 021	-83	-1,36%	285	104,97%
Prélicencié	1 971	2 265	2 527	262	11,57%	556	128,21%
Baby Vélo	280	441	572	131	29,71%	292	204,29%
Pass'Sport Nature	2 836	2 683	2 399	-284	-10,59%	-437	84,59%
Pass'Cyclosporive	5 856	5 384	5 114	-270	-5,01%	-742	87,33%
Pass'Sport Urbain	143	193	302	109	56,48%	159	211,19%
Pass'Loisir	12 108	9 069	9 023	-46	-0,51%	-3 085	74,52%
Licence accueil	351	304	254	-50	-16,45%	-97	72,36%
Dirigeants	12 581	12 487	12 120	-367	-2,94%	-461	96,34%
Encadrement	8 881	9 015	8 717	-298	-3,31%	-164	98,15%
Arbitre International	44	42	40	-2	-4,76%	-4	90,91%
Arbitre Fédéral	103	93	89	-4	-4,30%	-14	86,41%
Arbitre National Elite	38	39	56	17	43,59%	18	147,37%
Arbitre National	760	770	738	-32	-4,16%	-22	97,11%
Arbitre Régional	1 354	1 260	1 232	-28	-2,22%	-122	90,99%
Arbitre Jeune	27	30	27	-3	-10,00%	0	100,00%
Arbitre Ecole vélo - B	628	562	555	-7	-1,25%	-73	88,38%
Arbitre Club	459	387	365	-22	-5,68%	-94	79,52%
Direction Cyclisme Pr	62	60	65	5	8,33%	3	104,84%
Encadrement Cyclism	176	175	185	10	5,71%	9	105,11%
Service secteur PRO	49	54	51	-3	-5,56%	2	104,08%
Autres	5 339	6 533	6 594	61	0,93%	1 255	123,51%
Animateur	142	129	134	5	3,88%	-8	94,37%
Chauffeur	1 768	2 152	2 251	99	4,60%	483	127,32%
Motard	2 125	2 235	2 248	13	0,58%	123	105,79%
Signaleur	570	718	681	-37	-5,15%	111	119,47%
Sympathisant	535	1 029	1 027	-2	-0,19%	492	191,96%
Personnel vacataire	199	270	253	-17	-6,30%	54	127,14%
F.F.C.	117 127	115 918	112 948	-2 970	-2,56%	-4 179	96,43%

LICENCES PAR CATÉGORIES

C001

F.F.C. Évolution entre 2018 et 2019

Catégories	30/09/2018			30/09/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Coureurs	88665	8233	96898	86119	8115	94234	-2546	-118	-2664	-2,9%	-1,4%	-2,7%
Elite Professionnel	150		150	145		145	-5		-5	-3,3%		-3,3%
1ère Catégorie	952	73	1025	913	75	988	-39	2	-37	-4,1%	2,7%	-3,6%
2ème Catégorie	1726	107	1833	1642	93	1735	-84	-14	-98	-4,9%	-13,1%	-5,3%
3ème catégorie	5578	452	6030	5466	520	5986	-112	68	-44	-2,0%	15,0%	-0,7%
Junior	4489	492	4981	4508	488	4996	19	-4	15	0,4%	-0,8%	0,3%
Pass'Cyclisme Open	4323	44	4367	4104	53	4157	-219	9	-210	-5,1%	20,5%	-4,8%
Pass'Cyclisme	15498	712	16210	15348	735	16083	-150	23	-127	-1,0%	3,2%	-0,8%
Cadet	7553	729	8282	7263	673	7936	-290	-56	-346	-3,8%	-7,7%	-4,2%
Minime	8860	819	9679	8317	738	9055	-543	-81	-624	-6,1%	-9,9%	-6,4%
Benjamin	8512	926	9438	7890	872	8762	-622	-54	-676	-7,3%	-5,8%	-7,2%
Pupille	7600	860	8460	7384	795	8179	-216	-65	-281	-2,8%	-7,6%	-3,3%
Poussin	5532	572	6104	5436	585	6021	-96	13	-83	-1,7%	2,3%	-1,4%
Prélicencié	2022	243	2265	2262	265	2527	240	22	262	11,9%	9,1%	11,6%
Baby Vélo	362	79	441	477	95	572	115	16	131	31,8%	20,3%	29,7%
Pass'Sport Nature	2494	189	2683	2218	181	2399	-276	-8	-284	-11,1%	-4,2%	-10,6%
Pass'Cyclo sportive	5051	333	5384	4774	340	5114	-277	7	-270	-5,5%	2,1%	-5,0%
Pass'Sport Urbain	181	12	193	283	19	302	102	7	109	56,4%	58,3%	56,5%
Pass'Loisir	7510	1559	9069	7463	1560	9023	-47	1	-46	-0,6%	0,1%	-0,5%
Licence accueil	272	32	304	226	28	254	-46	-4	-50	-16,9%	-12,5%	-16,4%
Dirigeants	9457	3030	12487	9112	3008	12120	-345	-22	-367	-3,6%	-0,7%	-2,9%
Encadrement	6837	2178	9015	6552	2165	8717	-285	-13	-298	-4,2%	-0,6%	-3,3%
Arbitre International	38	4	42	37	3	40	-1	-1	-2	-2,6%	-25,0%	-4,8%
Arbitre Fédéral	69	24	93	66	23	89	-3	-1	-4	-4,3%	-4,2%	-4,3%
Arbitre National Elite	27	12	39	41	15	56	14	3	17	51,9%	25,0%	43,6%
Arbitre National	579	191	770	554	184	738	-25	-7	-32	-4,3%	-3,7%	-4,2%
Arbitre Régional	953	307	1260	917	315	1232	-36	8	-28	-3,8%	2,6%	-2,2%
Arbitre Jeune	16	14	30	14	13	27	-2	-1	-3	-12,5%	-7,1%	-10,0%
Arbitre Ecole vélo - BMX	395	167	562	390	165	555	-5	-2	-7	-1,3%	-1,2%	-1,2%
Arbitre Club	271	116	387	256	109	365	-15	-7	-22	-5,5%	-6,0%	-5,7%
Direction Cyclisme Pro	60		60	65		65	5		5	8,3%		8,3%
Encadrement Cyclisme Pro	167	8	175	178	7	185	11	-1	10	6,6%	-12,5%	5,7%
Service secteur PRO	45	9	54	42	9	51	-3	0	-3	-6,7%	0,0%	-5,6%
Autres	5646	887	6533	5663	931	6594	17	44	61	0,3%	5,0%	0,9%
Animateur	127	2	129	131	3	134	4	1	5	3,1%	50,0%	3,9%
Chauffeur	1969	183	2152	2052	199	2251	83	16	99	4,2%	8,7%	4,6%
Motard	2173	62	2235	2192	56	2248	19	-6	13	0,9%	-9,7%	0,6%
Signaleur	554	164	718	513	168	681	-41	4	-37	-7,4%	2,4%	-5,2%
Sympathisant	619	410	1029	588	439	1027	-31	29	-2	-5,0%	7,1%	-0,2%
Personnel vacataire	204	66	270	187	66	253	-17	0	-17	-8,3%	0,0%	-6,3%
Totaux	103768	12150	115918	100894	12054	112948	-2874	-96	-2970	-2,8%	-0,8%	-2,6%

LICENCES INDIVIDUELLES PAR COMITÉS
Évolution entre 30/09/2018 et 30/09/2019. Référence : 30/09/2017

Comités	A - Lic. 30/09/2017	B - Lic. 30/09/2018	C - Lic. 30/09/2019	Différence C - B	Évolution	Différence C - A	% C / A
Métropole							
AURA	290	285	270	-15	-5,26%	-20	93,10%
BFRC	46	40	40	0	0,00%	-6	86,96%
BRET	52	44	47	3	6,82%	-5	90,38%
CEVL	36	30	43	13	43,33%	7	119,44%
CORS	3	4	5	1	25,00%	2	166,67%
GEST	92	90	87	-3	-3,33%	-5	94,57%
HAFR	65	58	48	-10	-17,24%	-17	73,85%
IDFR	204	198	184	-14	-7,07%	-20	90,20%
NORM	49	44	42	-2	-4,55%	-7	85,71%
NOAQ	92	103	100	-3	-2,91%	8	108,70%
OCCI	154	164	170	6	3,66%	16	110,39%
PDLL	53	66	62	-4	-6,06%	9	116,98%
SPAC	146	146	150	4	2,74%	4	102,74%
<i>Sous-total</i>	1 282	1 272	1 248	-24	-1,89%	-34	97,35%
Outremer							
GUAD							ns
GUYA			1	1	ns	1	ns
LREU	2	4	3	-1	-25,00%	1	150,00%
MART	1	1	1	0	0,00%	0	100,00%
MAYO		1		-1	100,00%		ns
NOCA	1		3	3	ns	2	300,00%
TAHI							ns
<i>Sous-total</i>	4	6	8	2	33,33%	4	200,00%
F.F.C.	1 286	1 278	1 256	-22	-1,72%	-30	97,67%

LICENCES INDIVIDUELLES PAR COMITÉS

C069

Évolution entre 2018 et 2019

Comités	30/09/2018			30/09/2019			Différence			Évolution		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Métropole	1207	65	1272	1184	64	1248	-23	-1	-24	-1,9%	-1,5%	-1,9%
Auvergne - Rhône Alp	256	29	285	250	20	270	-6	-9	-15	-2,3%	-31,0%	-5,3%
Bourgogne - Franche-	40		40	39	1	40	-1	1	0	-2,5%	ns	0,0%
Bretagne	43	1	44	44	3	47	1	2	3	2,3%	200,0%	6,8%
Centre Val de Loire	28	2	30	41	2	43	13	0	13	46,4%	0,0%	43,3%
Corse	4		4	4	1	5	0	1	1	0,0%	ns	25,0%
Grand Est	87	3	90	85	2	87	-2	-1	-3	-2,3%	-33,3%	-3,3%
Hauts de France	57	1	58	46	2	48	-11	1	-10	-19,3%	100,0%	-17,2%
Ile de France	192	6	198	174	10	184	-18	4	-14	-9,4%	66,7%	-7,1%
Normandie	41	3	44	40	2	42	-1	-1	-2	-2,4%	-33,3%	-4,5%
Nouvelle Aquitaine	99	4	103	97	3	100	-2	-1	-3	-2,0%	-25,0%	-2,9%
Occitanie	156	8	164	161	9	170	5	1	6	3,2%	12,5%	3,7%
Pays de la Loire	66		66	61	1	62	-5	1	-4	-7,6%	ns	-6,1%
Sud Provence Alpes C	138	8	146	142	8	150	4	0	4	2,9%	0,0%	2,7%
Outremer	6		6	7	1	8	1	1	2	16,7%	ns	33,3%
Guadeloupe												
Guyane				1		1	1		1	ns		ns
La Réunion	4		4	2	1	3	-2	1	-1	-50,0%	ns	-25,0%
Martinique	1		1	1		1	0		0	0,0%		0,0%
Mayotte	1		1				-1		-1	100,0%		100,0%
Nouvelle Calédonie				3		3	3		3	ns		ns
Tahiti												
F.F.C.	1213	65	1278	1191	65	1256	-22	0	-22	-1,8%	0,0%	-1,7%

Par activité groupée, par sexe, par catégorie et par type - F.F.C.

Types/Catégories	Route			VTT			BMX			Cycle-Salle			Polo-Vélo			Vélo-Couché			TOTAUX		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Coueurs	43 272	3 953	47 225	23 194	2 467	25 661	19 475	1 614	21 089	125	79	204	36	2	38	17			86 119	8 115	94 234
Elite Professionnel	145		145																145	0	145
1ère Catégorie	818	55	873	84	18	102	11	2	13									913	75	988	
2ème Catégorie	1 243	46	1 289	287	31	318	111	16	127	1	1							1 642	93	1 735	
3ème Catégorie	3 066	285	3 351	1 318	111	1 429	1 079	124	1 203	2	2	1	1					5 466	520	5 986	
Junior	2 372	251	2 623	1 255	127	1 382	869	107	976	10	3	13	2	2				4 508	488	4 996	
Pass'Cyclisme Open	3 903	49	3 952	191	4	195	10		10									4 104	53	4 157	
Pass'Cyclisme	11 158	481	11 639	2 789	151	2 940	1 320	92	1 412	44	10	54	30	1	31	7	7	15 348	735	16 083	
Cadet	2 995	316	3 311	2 618	196	2 814	1 638	159	1 797	9	2	11	1	1	2	2		7 263	673	7 936	
Minime	2 811	342	3 153	3 052	237	3 289	2 444	150	2 594	9	9	18			1	1		8 317	738	9 055	
Benjamin	2 468	359	2 827	2 645	268	2 913	2 763	223	2 986	11	22	33	1	1	2	2		7 890	872	8 762	
Pupille	2 012	334	2 346	2 138	229	2 367	3 213	225	3 438	20	7	27			1	1		7 384	795	8 179	
Poussin	1 352	264	1 616	1 191	149	1 340	2 886	164	3 050	5	8	13			2	2		5 436	585	6 021	
Prélicencié	479	107	586	252	48	300	1 531	109	1 640		1	1						2 262	265	2 527	
Baby Vélo	66	21	87	15	6	21	395	68	463	1	1							477	95	572	
Pass'Sport Nature	111	7	118	2 096	173	2 269	10	1	11						1	1		2 218	181	2 399	
Pass'Cyclo sportive	4 460	317	4 777	302	21	323	11	2	13						1	1		4 774	340	5 114	
Pass'Sport Urbain	9	1	10	10	1	11	264	17	281									283	19	302	
Pass'Loisir	3 743	712	4 455	2 907	691	3 598	799	139	938	13	17	30	1	1	2			7 463	1 560	9 023	
Licence Accueil	61	6	67	44	6	50	121	16	137									226	28	254	
Dirigeants	7 127	2 084	9 211	1 061	336	1 397	897	571	1 468	22	17	39	4	4	1	1		9 112	3 008	12 120	
Encadrement	5 312	1 563	6 875	848	269	1 117	367	316	683	22	17	39	3	3				6 552	2 165	8 717	
Arbitre International	25	1	26	11	1	12	1	1	2									37	3	40	
Arbitre fédéral	54	13	67	2		2	10	10	20									66	23	89	
Arbitre National Elite	21	8	29	1	2	3	19	5	24									41	15	56	
Arbitre National	422	131	553	44	10	54	88	43	131									554	184	738	
Arbitre Régional	755	241	996	109	45	154	51	29	80				1	1	1	1		917	315	1 232	
Arbitre Jeune	10	9	19	3		3	1	4	5									14	13	27	
Arbitre ecole vélo - BMX	57	26	83	5	1	6	328	138	466									390	165	555	
Arbitre Club	186	76	262	38	8	46	32	25	57									256	109	365	
Direction Cyclisme Pro	65		65															65	0	65	
Encadrement Cyclisme Pro	178	7	185															178	7	185	
Service secteur PRO	42	9	51															42	9	51	
Sympathisant	521	387	908	36	29	65	24	23	47	7	7							588	439	1 027	
Personnel vacataire	181	65	246	3	1	4	3		3									187	66	253	
Totaux	55 904	6 893	62 797	24 360	2 851	27 211	20 417	2 212	22 629	154	96	250	41	2	43	18	0	18	100 894	12 054	112 948

Route : route + cyclo-cross + piste - VTT : VTT cross-country + VTT descente + VTT Enduro + Trial - BMX : BMX + Free-Style

pvinfo@orange.fr

Au 30/09/2019

Édition du 02/10/2019 1/2

Annexe 2 : Rapprochement budgétaire au 31 août 2019

COMPARE AU BUDGET MENSUEL DE L'EXERCICE 2019

VIE ASSOCIATIVE									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
SERV GENER. & ACT. FEDERALES	7 252 935	6 631 235	91	SERV GENER. & ACT. FEDERALES	10 321 674	9 632 747	93	3 068 738	3 001 512
Gestion courante	6 968 144	6 387 788	92	Gestion courante	9 856 446	9 156 348	93	2 888 302	2 768 560
Lutte antidopage	10 833	0	0	Lutte antidopage	0	0	0	-10 833	0
Communication	123 958	114 918	93	Communication	12 228	16 151	0	-111 730	-98 766
Commissions	118 333	106 881	90	Commissions	0	8 538	0	-118 333	-98 343
Gestion LNC	23 333	17 280	74	Gestion LNC	113 417	113 417	100	90 083	96 137
Activité cessions	8 333	4 369	52	Activité cessions	8 333	7 043	85	0	2 675
				Subventions	0	0	0	0	0
				Mécénats	331 250	331 250	100	331 250	331 250
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	4 629 509	4 290 857	93	DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	3 021 435	2 927 321	97	-1 608 074	-1 363 536
Charges de personnel	985 650	1 015 340	103	Subvention aide à l'emploi	15 000	18 083	121	-970 650	-997 257
Frais généraux	689 833	730 718	106					-689 833	-730 718
Action 1 : Développement territorial	244 850	111 503	46	Action 1 : Développement territorial	352 800	377 336	107	107 950	265 833
Action 2 : Activités sportives	2 116 593	2 013 038	95	Action 2 : Activités sportives	2 269 633	2 228 010	98	153 040	214 972
Action 3 : Médical	476 250	358 026	75	Action 3 : Médical	116 502	89 250	77	-359 748	-268 776
Action 4 : Formation	116 333	62 232	53	Action 4 : Formation	267 500	214 642	80	151 167	152 410
TOTAL VIE ASSOCIATIVE	11 882 445	10 922 092	92	TOTAL VIE ASSOCIATIVE	13 343 109	12 560 069	94	1 460 664	1 637 976

ACTIVITES - ORGANISATIONS ET AUTRES									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
ORGANISATIONS ET ASSIMILES	3 304 675	3 188 163	96	ORGANISATIONS ET ASSIMILES	2 698 587	2 903 674	108	-606 088	-284 489
Epreuves officielles	906 054	793 705	88	Epreuves officielles	881 156	919 610	104	-24 898	125 905
Championnats de France	1 279 037	1 166 574	91	Championnats de France	1 185 233	1 212 121	102	-93 804	45 546
Coupes du monde	349 580	337 397	97	Coupes du monde	367 946	388 973	106	18 366	51 576
Championnats et coupes d'Europe	8 770	71 001	810	Championnats et coupes d'Europe	11 730	74 374	634	2 960	3 373
Championnats du monde	0	47 450	0	Championnats du monde	0	45 724	0	0	-1 726
Autres Epreuves et labellisations	97 528	81 625	84	Autres Epreuves et labellisations	252 522	262 873	104	154 994	181 248
Charges de personnel	561 289	601 906	107					-561 289	-601 906
Charges de structure	102 417	88 505	86					-102 417	-88 505
AUTRES ACTIVITES	1 030 371	1 163 937	113	AUTRES ACTIVITES	1 132 724	1 197 197	106	102 353	33 261
Partenariat	641 570	793 404	124	Partenariat	869 558	939 484	108	227 987	146 080
Sites VTT	199 114	150 867	76	Sites VTT	167 333	165 419	99	-31 781	14 552
Autres opérations	60 416	62 962	104	Autres opérations	95 833	92 134	96	35 418	29 173
Activités cessions	0	15 416	0	Activités cessions	0	160	0	0	-15 257
Charges de personnel	131 771	138 971	105					-131 771	-138 971
Cotisations CFE/CVAE	2 500	10 197	408					-2 500	-10 197
CICE	-5 000	-7 880	158					5 000	7 880
TOTAL ACTIVITES	4 335 046	4 352 100	100	TOTAL ACTIVITES	3 831 311	4 100 871	107	-503 735	-251 228

ACTIVITES - FRANCE CYCLISME									
CHARGES	BUDGET	REALISE	%	PRODUITS	BUDGET	REALISE	%	RES.BUDGET	RES.REEL
Services extérieurs	125 000	146 923	118	Ventes journal fédéral	196 167	198 909	101	71 167	51 986
Autres services extérieurs	16 667	19 380	116	Publicités	40 000	54 024	135	23 333	34 644
Charges de personnel	189 273	175 838	93	Produits divers	0	0	0	-189 273	-175 838
Dotations amort. et provisions	928	1 117	120					-928	-1 117
TOTAL FRANCE CYCLISME	331 868	343 258	103	TOTAL FRANCE CYCLISME	236 167	252 933	107	-95 701	-90 325

TOTAL FEDERATION									
TOTAL GENERAL	BUDGET	REALISE	%	TOTAL GENERAL	BUDGET	REALISE	%	TOTAL GENERAL	RES.REEL
TOTAL GENERAL	16 549 358	15 617 450	94	TOTAL GENERAL	17 410 586	16 913 873	97	861 228	1 296 423

SERVICES GENERAUX ET ACTIVITES FEDERALES (1)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
ACHATS	18 333	10 655	RESSOURCES DE BASE	7 881 694	7 816 359
Fournitures de bureau et petit équipement	18 333	10 655	Affiliations	176 667	176 667
SERVICES EXTERIEURS	3 163 748	3 195 017	Mutations	120 833	120 833
Locations mobilières et abonnements	82 116	88 432	Licences	3 715 899	3 590 868
Locations entretien mat. transport	4 167	1 220	Droits d'engagement	875 000	875 000
Electricité, gaz	35 833	32 542	Droits d'organisation	212 500	283 508
Loyer et entretien des locaux	209 295	223 176	Pénalités coureurs amateurs	0	0
Maintenance, entretien, docum.	7 500	705	Assurance comprise dans licences	1 531 465	1 501 928
Prime d'assurances	2 824 837	2 848 942	Assurances LNC	466 667	466 667
			Assurance comprise droits d'organisation	270 163	310 181
			Assurance Comités régionaux	512 500	490 708
			Total assurance refacturée	2 780 795	2 769 484
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	753 550	613 186			
Hon. - contrat avocat	85 112	86 167			
Hon. - consultations diverses	16 667	5 323			
Frais de recrutement	0	0			
Hon. - commissaire aux comptes	12 500	8 433			
Hon. - contentieux	35 833	54 121			
Hon. - paies	17 500	18 612			
Hon. - actes St-Quentin	0	0			
Hon. - évaluation Rosny Montry	12 200	13 558			
Prestation accueil et standard	38 642	40 896			
Frais gestion & représentat.fédérale	127 854	152 366			
Bureaux, Conseil Fédéral	70 696	40 294			
Frais représent. Fédérale JO & invités	0	0			
Autres réunions	6 667	2 794			
Congrès fédéral	57 000	43 269			
Frais liés au plan de féminisation	8 333	0			
Téléphone, télécopie	11 333	9 760			
Courrier	30 833	21 586			
Cotisations,dons,cadeaux	12 500	12 281			
Gestion licences/épreuves	15 000	12 093			
Informatique	194 880	91 633			
DIVERS	54 167	24 817			
Podiums	54 167	24 817			
IMPOTS ET TAXES	9 739	9 136			
Autres impôts et taxes	9 739	9 136			
CHARGES DE PERSONNEL	1 026 154	1 048 071			
Charges de personnel fédéral	951 190	945 697			
Indemnisation fin contrat collaborateur	0	30 071			
Indemnisation Président	53 880	53 380			
Dotat.complém.format.continue	7 083	6 250			
CE dépenses de fonctionnement	10 000	222			
CE œuvres sociales	4 000	12 450			
OUTRE MER	58 333	63 333			
Contrat objectifs Outre Mer	58 333	58 333			
Championnat France Outre Mer	0	5 000			
FRAIS FINANCIERS	22 750	23 194	PRODUITS FINANCIERS	13 250	2 328
Intérêts sur emprunts	4 167	955	Produits sur comptes livret	10 833	1 450
Services bancaires & commissions	14 417	19 146	Intérêts et pénalités	2 083	690
Agios bancaires	4 167	3 094	Autres produits financiers	333	188
REVERSEMENTS DIVERS	220 833	220 833			
Soutien clubs, Comités Dép. & Rég.	220 833	220 833	Conventions avec les comités régionaux	20 000	20 000
OPERATIONS DIVERSES	16 667	17 878			
Reversement Anti-dopage	16 667	17 878			
CHARGES DIVERSES	1 397 884	923 578	PRODUITS DIVERS	1 941 502	1 317 661
Charges except. de l'exercice	1 397 884	920 808	Produits except. de l'exercice	1 933 168	1 317 656
Participations diverses	0	2 770	Produits divers	8 333	5
Charges sur exercices antérieurs	0	0	Produits sur exercices antérieurs	0	0
Réimputations analytiques salaires FC	0	0	Réimputations analytiques	0	0

SERVICES GENERAUX ET ACTIVITES FEDERALES (2)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS	225 986	238 090	REPRISES SUR PROVISIONS	0	0
Dot.amortissements	225 986	238 090			
Dot.provisions	0	0	Reprises sur provisions	0	0
Dot.provisions risques charges CASQY	0	0			
TOTAL GESTION COURANTE	6 968 144	6 387 788	TOTAL GESTION COURANTE	9 856 446	9 156 348
LUTTE ANTIDOPAGE	10 833	0			
Lutte antidopage (instruction)	2 500	0	Antidopage	0	0
Prélèvements sanguins	8 333	0			
COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT	123 958	114 918	COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT	12 228	16 151
Guide FFC	10 833	1 152			
Opération découverte	0	43 070			
Site internet	15 840	8 523	Site internet	0	0
Actions diverses	68 618	44 569	Actions diverses	12 228	16 151
Salons	24 500	13 511			
Développement BMX	0	0			
Développement divers (FDJ)	0	0	Fondation FDJ (remise récompenses)	0	0
Equipements sportifs	4 167	4 093			
Evènements exceptionnels	0	0			
Acions AG2R	0	0			
COMMISSIONS	118 333	106 881	COMMISSIONS	0	8 538
Corps arbitral	20 833	21 065	Corps arbitral	0	7 938
Disciplinaires	8 333	5 332	Examens agents sportifs	0	600
Loisirs	22 500	20 416			
Autres Commissions :					
Cyclisme au féminin	6 667	3 924			
Cyclisme en salle	3 333	1 463			
Polo-vélo	4 167	3 993			
Cyclisme pour tous	3 750	2 906			
Jeunesse	4 583	4 541			
Route	7 500	12 996			
Piste	6 667	5 787			
Cyclo-cross	5 000	3 711			
VTT	5 000	1 617			
Bmx	5 833	828			
Freestyle	2 500	4 369			
Sécurité	5 833	5 252			
Informatique	0	0			
Handisport	0	0			
Fraude	5 833	7 690			
Agence Nationale du Sport	0	991			
OPERATIONS L.N.C.	23 333	17 280	OPERATIONS L.N.C.	113 417	113 417
Reversement Quote part Capital	16 667	13 333	Refacturation suivant Convention	41 333	41 333
Reversement Produits Financiers	6 667	3 947	Reversement FFC	72 083	72 083
ACTIVITE CESSIONS	8 333	4 369	ACTIVITE CESSIONS	8 333	7 043
Divers	8 333	4 369	Divers	8 333	7 043
			SUBVENTIONS	0	0
			CNDS	0	0
			MECENATS	331 250	331 250
			Mécénat ASO	331 250	331 250
			Mécénat AG2R	0	0
			Mécénat Française des Jeux	0	0
TOTAL SERVICES GENERAUX	7 252 935	6 631 235	TOTAL SERVICES GENERAUX	10 321 674	9 632 747

D.T.N. (1)					
CHARGES	BUDGET	REALISE	PRODUITS	BUDGET	REALISE
Salaires	985 650	1 015 340	Subvention aide à l'emploi	15 000	18 083
Charges de personnel	752 083	779 463	Subvention aide à l'emploi	15 000	18 083
Indemnités mensuelles CTS	233 567	235 877			
Charges de structures réimputées		0			
Frais Généraux	689 833	730 718			
Fonct. SQY	673 167	723 661			
Téléphone et reprographie					
Véhicules (location-entretien)					
Frais représentation DTN	16 667	7 057			
Action 1 : Développement Territorial	244 850	111 503	Action 1 : Développement Territorial	352 800	377 336
Colloques et réunions	20 000	4 290			
Plan de féminisation	35 000	11 510			
Paracyclisme	12 500	0	Paracyclisme	15 000	0
Ecoles de vélo (Subvention Ministère)	109 267	67 146	Ecoles de vélo (Partenariat)	21 600	38 402
Développement équipements VTT BMX	16 000	9 884			
Vélo pour tous	38 333	2 109	Subvention ministère sport pour tous	282 000	282 000
Conv. Partenariat avec CR	11 250	4 648	Subvention 2017 " Guide SCIC " (report)	18 400	18 400
Relations internationales	2 500	296	Subvention relations internationales	0	0
Services civiques	0	11 620	Subvention ministère sécurité (2018)	15 800	15 800
			Aides services civiques	0	22 733
Action 2 : Activités sportives	2 116 593	2 013 038	Action 2 : Activités sportives	2 269 633	2 228 010
Divers	848 881	680 320	Divers	2 140 967	2 120 375
Réunions entraîneurs nationaux	4 167	8 485			
Assurance action DTN	33 333	39 288	Subvention CNOSF	20 833	4 241
Matériel et équipement payants	175 000	96 959			
Variation de stocks N-1		0			
Dépréciation de stocks		0			
Performance	86 150	39 819	Recherche et performance	0	0
Service course	52 500	59 740	Fonds dédiés 2017 / Subvention diverses	5 000	1 000
Détection	59 167	38 851			
Suivi socio-professionnel	10 000	4 031	Subvention exceptionnelle ministère (report)	0	0
Aides individualisées	0	0	Subvention ministère aides individualisées	0	0
Intervenants extérieurs (Prest./vacataires)	407 398	373 443	Subvention ministère sport haut niveau	1 998 467	1 998 467
BMX	126 250	82 189	Subvention encadrement sanitaire FDF	116 667	116 667
Cyclisme urbain	7 730	8 535			
Piste	74 240	85 728			
Route	122 293	150 457			
VTT	76 884	46 534			
Cyclisme en salle & Polo-vélo	13 000	15 523			
Pôle France Olympique SQY	8 167	4 182			
BMX	194 167	213 760	Pôles France :	128 667	107 635
BMX Senior	135 000	158 591	Subv. DR Besançon	10 333	6 566
PF SQY BMX	28 333	14 703	Refactorations pensions	118 333	101 069
PF Bourges BMX	30 833	40 466			
Piste	507 064	624 185			
Piste Endurance Senior	195 378	271 097			
Piste Endurance Relève	31 945	59 182			
Piste Sprint Senior	166 587	192 482			
Piste Sprint Relève	31 962	15 692			
PF JUM Hyères	13 000	8 464			
PF Bourges Endurance	39 677	44 209			
PF SQY Piste	28 515	33 058			
Route	243 900	286 724			
Route Dame Juniors	54 200	68 602			
Route Dame Senior	0	157			
Route Homme Junior	29 600	23 038			
Route Homme Relève	44 600	35 584			
Route Homme Senior	60 800	97 513			
Cyclo Cross	54 700	61 830			
Olympisme	5 000	587			
Urban Trial R+S	114 667	87 349			
Trial R+S	23 000	24 100			
Urban	91 667	63 249			
VTT	202 915	120 113			
VTT DH	42 110	14 393			
VTT XC	115 805	69 042			
PF Besançon VTT	45 000	36 678			